

PARC ÉOLIEN

Deux projets toujours en lice à la Montagne de Buttes

«Spéculer sur les énergies renouvelables, c'est plomber tout ce que nous sommes en train de développer, ça n'a rien d'éthique»

Jean-Michel Bonvin



PATIENCE Ce n'est pas demain la veille que les vaches de la Montagne de Buttes verront pousser des éoliennes. Les plus optimistes parlent de 2012-2013. (ARCHIVES)

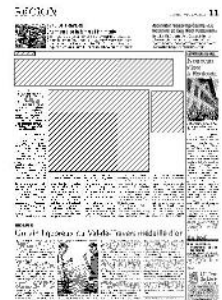
Le site de la Montagne de Buttes aurait dû être attribué, d'ici la fin de la semaine, à l'un des deux promoteurs désirant y ériger un parc éolien. D'un côté Alpine Wind, et son projet à 120 millions comprenant une vingtaine d'éoliennes, et de l'autre le Groupe E, qui compte en construire 12 et investir 60 millions. Les deux dossiers ne se distinguent pas que par leur taille, mais également par leur philosophie.

FANNY NOGHERO

«**N**ous avons décidé de ne pas prendre de décision avant que le nouveau plan directeur ne soit validé et sans connaître la politique cantonale en matière d'énergie éolienne.» Pierre-Alain Rumley, conseiller communal de Val-de-Travers, en charge des dicastères de l'urbanisme, du développement durable et de l'énergie, est prudent. Et alors que le Conseil communal aurait dû se déterminer pour l'une des deux sociétés qui souhaitent construire un parc éolien sur la

Montagne de Buttes, il botte en touche. Préférant attendre les directives cantonales.

«Il est temps que ce plan directeur cantonal soit finalisé, maintenant», s'impatiente Jean-Michel Bonvin, directeur



de Greenwatt, la filiale des énergies renouvelables de Groupe E.

Et s'il aimerait que le mouvement s'accélère, c'est que depuis quelque temps plusieurs entreprises se livrent une guerre acharnée pour implanter un parc éolien sur les crêtes du Jura. Au Val-de-Travers, c'est le site de la Montagne de Buttes qui est le plus convoité. Non seulement pour son vent, mais également parce qu'il figurait déjà sur l'ancien plan directeur cantonal en matière d'implantation d'éoliennes. Il a donc toutes ses chances d'être inscrit dans la nouvelle mouture, qui a été promise pour le courant de l'automne. La société Alpine Wind, concurrente directe de Greenwatt pour l'exploitation du site, a une longueur d'avance, en ayant déjà signé des accords avec de nombreux propriétaires de terrains. Mais Greenwatt a encore un atout à jouer. «Non seulement nous avons également signé avec deux des propriétaires centraux du futur parc, mais en plus notre politique est d'im-

planter les communes dans nos projets. Notamment en leur permettant de devenir actionnaire jusqu'à hauteur de 65 à 70%. Il est important que les collectivités conservent la mainmise sur la production d'énergies renouvelables. Spéculer là-dessus, c'est plomber tout ce que nous sommes en train de développer. Ça n'a rien d'éthique», avance Jean-Michel Bonvin.

Jouant la carte de l'éthique jusqu'au bout, le directeur de Greenwatt explique encore que si son projet est deux fois moins important que celui d'Alpine Wind, 12 éoliennes contre 24 pour son concurrent, c'est une question de cohérence. «Nous recherchons des solutions intégrées et selon nous «mégaprojet» et «renouvelables» sont contradictoires.»

«Nous allons avoir prochainement des contacts à ce sujet avec le Conseil d'Etat, et une fois que nous aurons une vision claire de la politique cantonale en matière de parc éolien, nous nous déterminerons, mais pas avant», conclut Pierre-Alain Rumley. /FNO